

PRÊTS par les Services C et D de la BANQUE "LE BIEN-ETRE"

6, PLACE NOTRE-DAME, 6 — ROUBAIX

Service C. Aux Fonctionnaires et Employés supérieurs Maximum 5.000 fr. Remboursement au 4, 6, 8 ou 10 tranches mensuelles.
Service D. Aux Commerçants et Artisans Maximum 5.000 fr. Remboursement au gré de l'empêcheur par recaissement immédiat et illimité.

Ces prêts sont accordés IMMÉDIATEMENT EN BANQUE, sous la simple condition de la PAROLE, par conséquent, avec toute discréetion. Notice explicative sur demande avec 6.5% d'intérêt. Il suffit d'indiquer le service approprié C ou D et indiquer le montant que l'on désire emprunter à la

AGENCE ROUBAIX et NICE

20° ANNÉE BANQUE "LE BIEN-ETRE" FONDÉE EN 1906

Siège social : 129, Boulevard de la Liberté, LILLE
Le plus important organisme du monde spécialisé dans les PRÊTS SUR PAROLE AUX PARTICULIERS par ses combinées ordres et réalisées par elle seule en France. 34 MILLIONS D'AFFAIRES DÉCLARÉES DE 1930 A 1932

UNE SANTÉ MAGNIFIQUE !



Quel visage épanoui, quel état de santé magnifique ! On sent dans ce robuste garçon une force et une énergie qui résistent à tout. C'est un rudo gaillard, toujours en forme pour travailler comme pour s'amuser. Suivez son exemple : prenez de la Quintonine, le plus puissant et le plus agréable des fortifiants. Vous aurez un sang généreux, des muscles et des nerfs solides.

Avant chaque repas
un verre de

Quintonine

Un flacon permet de préparer soi-même
un litre de délicieux vin fortifiant pour 4.95
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

HOTELS RECOMMANDÉS

A PARIS, Rombaliens et Tourquennois mangent
BRASSERIE - RESTAURANT RAP
PLACE DE LA BOURSE (Prop. Raphaël-Dubus)
Pour 15 fr. Bière d'heure servie, en p'tit pain au fromage, 1 p'tit vendeur servi, 1 fromage ou dessert. Vin à discrétion. Café 87728

Hôtel Armenonville (BL. FOY-FERRAS) **LE TOUQUET**
Ten foyé. Magnif. para. réjouiss. idéal pour Pâques. 120 m. 36 salles beines. Prix mod. T. 7. (14)

Pensiou Inter-Nos 30 mts. de la Digue. Vue sur mer. Chauffage central. 50 fr. argent beige pour Pâques. (28)

HOTEL DU CASINO Pension Pâques : 35 fr. belges. Moitié pris pour enfant. Bon menu. Rendement des gourmands. (28)

Agence Romain Galeries Coxydoises Villa confortable, meublée à louer, entière ou à moitié. 3 chambres, sala. gîte. Pâques 400 fr. Juin, 700. Juillet 1.500. Août 2.000. Hôtel 1.500. (28)

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

BRASSERIE LES DÉBITANTS REUNIS 100 fr. assuré au capital social. Capital initial : 1.000.000. Siège social : 4, rue du Pays. R. n° 100. Tél. 242.11. R. n° 100. Tél. 242.01. Comptes banques postaux telle 31.774.

M. le Secrétaire, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des Commissaires aux Comptes ; 7^e Appréciation de l'avenir de la situation financière de la Société par le Commissaire aux Comptes ; 8^e Quête aux Administrateurs ; 9^e Nomination d'un Administrateur supplémentaire ; 10^e Commissaires aux Comptes et du Commissaire aux Comptes supplémentaire ; 11^e Rapport du Commissaire d'Administration sur l'emploi du Commissaire aux Comptes devant se faire inscrire au siège de la Chambre d'Assemblée Générale (art. 20 des statuts), c'est-à-dire pour le Lundi 10 mars, au matin à 9h. 30. Le Comité d'Administration. (art. 20 des statuts).

Le Comité d'Administration, sans contrepartie à l'Assemblée Générale à l'Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 20. à 18h. à l'Hotel des Flandres à 26, rue Flandres, à 10 h. Ordre du jour :

1^e Formation du Bureau ; 2^e Lettre des procès-verbal de l'Assemblée Générale ; 3^e Reception des nouveaux sociétaires dont le nom est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ; 4^e Lecture de l'Etat et du Compte d'Exploitation ; 5^e Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Assemblée Générale ; 6^e Rapport des